

COVID-19 – ESPAGNE-PORTUGAL Conséquences sur le secteur Agriculture – Alimentation – Pêche

Veille du 19 mars 2020

Résumé :

Le marché intérieur de la péninsule ibérique ne souffre d'aucune pénurie dans ses approvisionnements alimentaires.

La force de production des filières agricoles (non impactée à ce stade par la crise Covid-19) et la capacité d'adaptation de ses réseaux logistiques permettent à l'Espagne de faire face à l'augmentation significative des achats alimentaires des ménages en grande distribution (notamment de citrons), constatée depuis la mise en œuvre de l'état d'alerte (16 mars).

Aujourd'hui, circulation fluide des camions de produits agricoles et d'animaux vivants aux frontières avec la France (Hendaye-Biriatou et Le Perthus), dans les 2 sens.

Les exportations espagnoles de produits agricoles (fruits et légumes notamment) vers la France et l'Europe du nord se poursuivent, sans difficulté signalée.

Cependant :

- sous l'effet du ralentissement des travaux de récolte, manipulation, conditionnement, stockage, suite aux restrictions de circulation et aux mesures d'hygiène appliquées aux salariés, les prix des fruits et légumes frais sont à la hausse ;

- impacts collatéraux de la fermeture des restaurants espagnols sur l'élevage des petits ruminants (agneau de lait en Castille-et-León notamment), de l'arrêt du tourisme sur les exploitations laitières des Canaries ;

- inquiétudes persistantes des producteurs de fraises andalous (sud) face au manque de travailleurs suite à la fermeture des frontières avec le Maroc.

ESPAGNE

La livraison à domicile permet à certaines chaînes de restauration de maintenir leur activité. Le Décret d'état d'alerte du 14 mars prévoit, en matière de restauration, que « seuls les services de livraison à domicile peuvent être fournis ». Si certaines chaînes de restauration ont cessé toute activité (comme McDonald's et Burger King), d'autres en revanche (Telepizza et KFC notamment) profitent de cette ouverture et développent leur offre de livraison à domicile.

Circulation des marchandises

Frontières : circulation fluide des camions de produits agricoles et d'animaux vivants aux frontières avec la France (Hendaye-Biriatou et Le Perthus), dans les 2 sens, constatée ce jour.

Logistique : de nombreux camions espagnols pourraient rentrer à vide à partir d'avril (Asociafruit).

Selon l'Association des producteurs et exportateurs de fruits et légumes d'Andalousie (Asociafruit), il est à craindre que les camions espagnols de fruits et légumes destinés au marché français et d'Europe du nord rentrent à vide, en avril ou en mai, en raison d'un possible chevauchement des calendriers de production et d'un volume de marchandises potentiellement en repli. Une telle situation pourrait renchérir les prix des fruits et légumes exportés.

Carburants : les agriculteurs demandent aux distributeurs de carburants de répercuter la baisse du prix du baril sur le coût des carburants agricoles. Selon le syndicat *Unión de Uniones*, la baisse de 55,8% du prix du baril de pétrole (depuis Janvier 2020) n'a été répercutée qu'à hauteur de 12,5% sur le prix de gasoil destiné aux usages agricoles (gasóleo B). Elle en appelle ainsi à la responsabilité des groupes pétroliers pour qu'ils baissent leurs prix et participent ainsi à l'effort collectif que cette situation de crise sanitaire exige de la part de tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans la chaîne de production alimentaire.

Filières agricoles

- **Citrons**

Demande en hausse, tirée par les attentes en produits frais et vitaminés. Une forte hausse de la demande de citrons est observée dans les supermarchés espagnols depuis le début de la crise sanitaire, provoquant parfois des indisponibilités ponctuelles de produit (comblées par le réassort du lendemain) et/ou une hausse des prix. Selon le Président de l'interprofession du citron et du pamplemousse (Ailimpio), les hausses de prix du citron sont également liées à l'augmentation des coûts logistiques de récolte, d'emballage et d'acheminement consécutive au respect des mesures sanitaires d'urgence. Alimpio réclame davantage de flexibilité en matière de calibrage et de normes de qualité, pour mieux répondre à cette forte demande.

- **Céréales**

Le marché espagnol des céréales fonctionne de manière normale avec des cotations qui restent stables, selon les données du marché de León, principale région céréalière du pays.

- **Elevage ovin**

La filière ovine de Castille-et-León en difficulté suite à la fermeture des restaurants. L'agneau de lait, pilier de la gastronomie en Castille-et-León, est essentiellement consommé hors domicile. Depuis la fermeture des restaurants, et à l'approche de la Semaine Sainte qui correspond au pic de production annuel, les éleveurs ovins sont en difficulté, dans un contexte marqué par une production en repli (-6% par rapport à 2018) et une consommation en chute (-40% sur la dernière décennie). Deux options sont envisagées : l'abattage et la congélation des agneaux, ou l'engraissement et l'export dans les pays arabes. De surcroît, selon le syndicat COAG, les éleveurs ne seraient pas éligibles aux mesures économiques décidées par le gouvernement car la baisse du chiffre d'affaires de leur exploitation n'atteint pas le seuil de 75% de l'activité habituelle, du fait des revenus qu'ils dégagent de la vente de lait. Le syndicat a appelé le Gouvernement à mettre en œuvre d'autres types d'aide pour soutenir la filière.

- **Elevage laitier des Iles Canaries**

Le parti nationaliste CC-PNC des Canaries demande au Gouvernement de l'archipel des mesures de soutien d'urgence pour les exploitations laitières, qui seraient en grande difficulté suite l'arrêt du tourisme.

Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole, agroalimentaire et pêche

Les dispositifs de lutte contre les zoonoses et les campagnes de désinfection des exploitations sont suspendues jusqu'à la levée de l'état d'alerte.

L'obligation de contrôle technique des véhicules agricoles est temporairement levée afin d'éviter toute entrave potentielle aux activités de production et de limiter les risques de contamination.

L'approvisionnement en intrants pour l'agriculture et la pêche est préservé. Le décret d'état d'alerte étant resté très flou sur ce point, le ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation a tenu à préciser les contours de la vente des intrants (engrais, produits phytosanitaires, semences, plants, produits vétérinaires, alimentation animale, sel, etc.), indispensables à la poursuite des activités de production agricole : les coopératives agricoles, les associations de pêcheurs, les criées et les ports pourront continuer à vendre ces intrants ; lorsque les intrants sont vendus dans des établissements proposant d'autres types de produits (non indispensables à l'activité des agriculteurs, éleveurs, aquaculteurs et pêcheurs), l'activité de ces commerces sera limitée à la vente des intrants.

PAC2019 : les Communautés autonomes mettent les bouchées doubles pour payer les derniers versements, afin de préserver la capacité de production des bénéficiaires. Cependant, les retards constatés dans certaines régions (Castille-la-Manche, Estrémadure) provoquent la colère des professionnels.

PAC-FEAMP2020 : cas de force majeure en cas de non-respect des délais pour les aides PAC et les aides au secteur de la pêche (ministère). Le ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation a salué le report au 15 juin de la date limite des dossiers PAC2020 décidé par la Commission. Il a précisé que dans l'hypothèse où un bénéficiaire ne serait pas en mesure de respecter ce délai pour un motif dont il ne serait pas responsable, le « cas de force majeure » pourra être invoqué. Il en sera de même pour les pêcheurs bénéficiaires des aides du FEAMP.

Mesures nouvelles de gestion de la main d'œuvre – Actions de solidarité

Face aux cadences soutenues pour maintenir la production et de l'approvisionnement en fruits et légumes, l'Union générale des travailleurs (UGT) pointe certaines dérives (journées de travail pouvant aller jusqu'à 11h et non-respect des mesures de sécurité) et appelle les employeurs au strict respect du droit du travail.

Un nombre croissant d'agriculteurs mettent à disposition des collectivités leurs matériels de pulvérisation pour la désinfection des lieux publics.

Suite à la fermeture de ses établissements, la chaîne hôtelière *Paradores* a donné 8 tonnes de denrées alimentaires à des associations caritatives, et a mis à disposition des autorités sanitaires des gants et masques de protection.

Telepizza et Rodilla distribuent des repas aux enfants bénéficiaires de la cantine gratuite dans la Communauté de Madrid. Suite à la fermeture des écoles, les groupes de restauration Telepizza et Rodilla ont commencé à distribuer des repas aux 11 500 élèves issus de familles madrilènes sans ressources disposant du Revenu minimum d'insertion, et qui jusqu'ici déjeunaient gratuitement dans les cantines scolaires. Cette action solidaire fait suite à l'accord signé avec la Communauté, avec l'aval du ministère de la Santé.

Pêche maritime et aquaculture

L'Andalousie réclame une compensation pour les pêcheurs confrontés à des restrictions marocaines. Le Président de la région demande au gouvernement central d'intervenir auprès des autorités marocaines et de l'UE afin de dénoncer les restrictions qu'auraient subies cette semaine certains pêcheurs espagnols pêchant dans les eaux marocaines. Il a appelé le Gouvernement à mettre en place des mesures économiques compensatoires si ces restrictions sont avérées. Actuellement, 92 navires espagnols (dont une cinquantaine des ports du golfe de Cadix) bénéficient, d'une autorisation de pêcher dans les eaux marocaines dans le cadre de l'accord UE-Maroc.

L'Espagne assouplit le renouvellement des certificats médicaux pour les flottes de pêche. Compte tenu des restrictions à la liberté de circulation des personnes résultant de l'état d'alerte, l'Institut social de la marine (ISM, dépendant du ministère de l'Inclusion, de la sécurité sociale et des migrations) a publié une résolution prolongeant la validité des certificats médicaux exigés aux membres d'équipage des navires de pêche et des révisions des trousseaux de médicaments. Les certificats médicaux d'aptitude au transport maritime seront considérés comme prolongés de 3 mois à compter de leur date d'expiration. En outre, les capitaines maritimes exempteront temporairement de l'exigence du certificat médical d'aptitude à l'embarquement les travailleurs qui rejoignent le secteur de la pêche pour la première fois. Pour les certificats de formation sanitaire spécifiques, leur validité sera prolongée de 6 mois maximum à compter de leur date d'expiration.

PORTUGAL

Circulation des marchandises

Appel au maintien de la chaîne d'approvisionnement. Le président de la Confédération des Agriculteurs du Portugal (CAP) a demandé des mesures permettant de garantir le maintien de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Il a également souligné l'importance d'assurer la fluidité des axes routiers et des ports où entrent les produits importés, notamment les matières premières pour la transformation (denrées alimentaires et alimentation animale). A cet égard, le Gouvernement portugais a procédé hier à la réquisition du port de Lisbonne, dont l'activité était fortement perturbée par une grève des dockers. La CAP a par ailleurs estimé que l'accès des producteurs agricoles aux marchés devrait être facilité par les forces d'ordre (notamment dans les cas de villes qui se voient obligées de restreindre la circulation).

Mesures nouvelles transversales de soutien à l'économie

Demande de précisions concernant les mesures annoncées par le Gouvernement portugais. Le président de la CAP a demandé une clarification de certaines mesures économiques générales annoncées par le Gouvernement, notamment si certaines filières agricoles particulièrement affectées par la crise Covid-19 (comme l'horticulture) pourront en bénéficier.

Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

Le groupe de travail sur l'évaluation de l'approvisionnement alimentaire devra rendre son rapport d'ici deux semaines. C'est le délai qui a été fixé par le Gouvernement au groupe de travail sur le suivi de l'approvisionnement alimentaire. Ce rapport proposera des mesures pour assurer les conditions normales d'approvisionnement alimentaire.

Mesures nouvelles de gestion de la main d'œuvre – Actions de solidarité

Les entreprises agricoles mettent en œuvre des mesures de protection face au Covid-19, en faveur des travailleurs du secteur, notamment dans les serres, les centres de récolte, les fermes laitières, les élevages porcins, conformément aux directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la direction générale de la santé (DGS). Dans les lieux de récolte, par exemple, deux équipes ont été créées afin d'éviter la concentration de personnes. L'entrée de transporteurs ou d'autres personnes extérieures est désormais interdite. Par ailleurs, le groupe de suivi de l'évaluation des conditions d'approvisionnement a demandé que les salariés du secteur agricole puissent également laisser leurs enfants dans les écoles de référence ouvertes, afin que ces travailleurs puissent continuer à assurer la production alimentaire.

Pêche maritime et aquaculture

Inquiétudes dans le secteur de la pêche. Constatant que les pêcheurs continuent à travailler normalement, sans prendre de précautions pour réduire le risque de contagion du Covid-19, l'association de pêche de la région d'Aveiro (centre littoral) a fait part de ses inquiétudes pour le secteur. À ce stade, l'association déclare ne pas connaître de cas de suspension de l'activité en raison de l'épidémie.

Les criées continuent de fonctionner, mais selon un plan de contingence. A Aveiro, les acheteurs sont tenus de se présenter à l'enchère 15 minutes avant, pour limiter les accès aux stands. Par ailleurs, la société Doca Pesca a fourni un accès gratuit au système d'enchères en ligne pour les criées de Matosinhos, Figueira da Foz, Peniche, Sesimbra et Portimão.